

CH_VB 6746 2003-2340 vom 11. November 2003

Bundesverwaltung, 2003-11-11, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_6746_2003-2340_

FR: CH_VB 6746 2003-2340 du 11 novembre 2003

IT: CH_VB 6746 2003-2340 del 11 novembre 2003

Volltext

6746 2003-2340 Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr) – 03-3344 / 102049 Irvak & LGT AG, 1096 Cully nettoyage industriel de ventilation pour les restaurants, hôtels, hôpitaux et autres entreprises établis sur tout le territoire suisse besoins spéciaux de consommation 10 A 12.01.2004–13.01.2007 (Modification) – 03-3345 / 109383 NagraCard S.A., 1033 Cheseaux-Lausanne personnalisation de cartes à puces horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 9 A 24.08.2003–28.08.2004 (Nouveau permis) – 03-3348 / 100350 Filtrona Suisse SA, 1023 Crissier fabrication des filtres de cigarettes / RC horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 20 A 19.10.2003–21.10.2006 (Renouvellement/modification) – 03-3357 / 109384 Consortium Tunnel Tridel Frutiger SA, 1073 Savigny exécution du tunnel de Tridel à Lausanne travaux urgents 34 A 05.01.2004–31.12.2005 (Nouveau permis) – 03-3378 / 102103 Prodega AG, 1023 Crissier Produits frais départements besoins spéciaux de consommation 6 A 01.01.2004–01.01.2007 (Nouveau permis) Dérogation basée sur l'art. 28 LTr – 03-3396 / 109401 Prodega AG, 1762 Givisiez Produits frais départements besoins spéciaux de consommation 6 A 01.01.2004–01.01.2007 (Nouveau permis) Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

6747 – 03-3397 / 109402 Prodega AG, 2072 St-Blaise Produits frais départements besoins spéciaux de consommation 6 A 01.01.2004–01.01.2007 (Nouveau permis) Dérogation basée sur l'art. 28 LTr Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr) – 03-3358 / 100142 Mapei Suisse SA, 1642 Sorens tours de séchage de poudre d'acétate de polyvinyle horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 8 A 09.11.2003–11.11.2006 (Renouvellement/modification) – 03-3369 / 102107 Losinger Construction SA, 1242 Satigny interventions urgentes dans les zones exploitables de l'aéroport de Ge- nève/Cointrin par Losinger - Jacquet - Orllati SA horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 9 A 21.09.2003–01.01.2005 (Nouveau permis) (A = adultes, J = jeunes gens) Voies de droit Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Condi- tions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

6748 Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr) – 03-3059 / 100878 Centre d'Impression des Ronquoz C.I.R. SA, 1950 Sion metteurs en pages – plaques – rotative – expédition horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 26 A 31.08.2003–02.09.2006 (Renouvellement/modification) – 03-3069 / 100784 Orgamol SA,

1902 Evionnaz usines Nord et Sud : fabrication de produits pharmaceutiques de base
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 114 A
20.07.2003–05.06.2004 (Modification) – 03-3116 / 102143 Coop Bâle, Région Suisse
Romande Coop Neuchâtel – Jura, 2301 La Chaux-de- Fonds centrale de distribution de
produits frais : produits frais (convenience et viande) – fruits et légumes – quai de
chargement besoins spéciaux de consommation 20 A 21.09.2003–30.06.2006 (Nouveau
permis) (A = adultes, J = jeunes gens) Voies de droit Conformément à l'art. 55 LTr et aux
art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du
Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans
les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté
en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et
porter la signature du recourant ou de son mandataire. Toute personne ayant qualité pour
recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et
leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions
de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50). 11 novembre
2003 Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses,
Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali
digitali Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail In Bundesblatt Dans
Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2003 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 44
Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum
11.11.2003 Date Data Seite 6746-6748 Page Pagina Ref. No 10 127 825 Die elektronischen
Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv
übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises
par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono
stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte
Originaltext. Quellen-URL siehe oben.